



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 2 JUIN 2020  
SEANCE N° 05



# VILLE DE LA FLECHE



## CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 2 JUIN 2020

### SÉANCE N°5

### PROCES-VERBAL

L'AN DEUX MILLE VINGT, LE MARDI 2 JUIN à 19 heures, le Conseil Municipal de LA FLECHE s'est réuni exceptionnellement à la salle Coppélia (salle de spectacle communale), sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Maire

Les conseillers municipaux suivants étaient convoqués :

Mme GRELET-CERTENAIS  
M. LANGLOIS  
Mme JUGUIN-LALOYER  
M. JAUNAY  
Mme BOIGNÉ  
M. MASLOH  
Mme PLARD  
M. CHÉNEAU  
Mme PAUVERT  
M. CULATORIER  
M. CHEVRÉ

M. DANGREMONT  
Mme MÉTERREAU  
M. KOUYATÉ  
Mme DUBOIS-GASNOT  
M. TEIXEIRA  
Mme LOISON  
M. RIBOT  
Mme CHEVALIER  
M. MOREAU-CHAUVIN  
M. BEAUPÈRE  
Mme FRESNEAU

Mme MÉNAGE  
M. CHAUVIN  
Mme RACHET  
M. GUICHON  
Mme LECOMTE-DENIZET  
M. BESNARD  
Mme EL ALAOUI  
M. BERTIN  
Mme DEZÉ  
Mme DELHOMMEAU  
M. MAGUÉ

Date de convocation : <b>26/05/2020</b>	Absents excusés :
Elus en exercice : <b>33</b>	- M. BEAUPERE (pouvoir à Mme DELHOMMEAU)
Elus présents : <b>32</b>	
Elus absents : <b>1</b>	
Pouvoirs : <b>1</b>	
M. Guillaume CULATORIER, Conseiller municipal, est nommé secrétaire de séance.	

## ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- D001 Election de la Commission d'appel d'offres (CAO) et Commission consultative de l'achat public (CCAP)
- D002 Désignation des membres du Conseil Municipal au sein des commissions municipales
- D003 Désignation d'élus au sein du Pole Sante Sarthe et Loir
- D004 Désignation d'élus au sein du conseil de vie sociale de l'IME VAL DE LOIR
- D005 Désignation d'élus au sein de SARTHE HABITAT
- D006 Désignation d'élus au sein de la SECOS
- D007 Désignation d'élus au sein du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LOIR
- D008 Désignation d'élus au sein de NATURA 2000
- D009 Désignation d'élus au sein du Comité d'action et de Défense des Victimes des Inondations du Loir (CADVIL)
- D010 Désignation d'élus au sein de la Commission Locale de L'eau (CLE) du SAGE Loir
- D011 Désignation d'élus au sein des conseils d'administration des établissements scolaires du second degré
- D012 Désignation d'élus au sein des conseils d'écoles publiques
- D013 Désignation d'élus au sein de la Caisse des écoles
- D014 Désignation d'élus au sein du conseil d'administration du Centre d'animation et culture « le Carroi »
- D015 Désignation d'élus au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- D016 Désignation d'élus au sein du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) et Comité Technique (CT)
- D017 Désignation d'élus au sein de l'Agence des Territoires de la Sarthe (ATESART)
- D018 Désignation d'élus au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
- D019 Désignation d'un élu en charge des questions de Défense dans la commune
- D020 Désignation d'un élu en charge des questions de Sécurité routière
- D021 Désignation d'un élu en charge des questions de Sécurité civile
- D022 Désignation d'un élu en charge de la sureté pour l'aérodrome Paul Métairie
- D023 Régime indemnitaire des élus

# SOMMAIRE

D001 – ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) ET COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ACHAT PUBLIC (CCAP)-----	5
D002 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES -----	6
D003 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DU POLE SANTE SARTHE ET LOIR-----	9
D004 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DU CONSEIL DE VIE SOCIALE DE L'IME VAL DE LOIR-----	10
D005 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DE SARTHE HABITAT -----	10
D006 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DE LA SECOS-----	10
D007 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LOIR-----	11
D008 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DE NATURA 2000 -----	11
D009 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DU COMITE D'ACTION ET DE DEFENSE DES VICTIMES DES INONDATIONS DU LOIR (CADVIL)-----	11
D010 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE) DU SAGE LOIR -----	12
D011 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRÉ -----	12
D012 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DES CONSEILS D'ÉCOLES PUBLIQUES -----	12
D013 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DE LA CAISSE DES ÉCOLES-----	13
D014 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE D'ANIMATION ET CULTURE « LE CARROI »-----	13
D015 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)-----	14
D016 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DU COMITE HYGIENE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT) ET COMITE TECHNIQUE (CT)-----	14
D017 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DE L'AGENCE DES TERRITOIRES DE LA SARTHE (ATESART)-----	14
D018 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (CDAC) -----	15
D019 – DESIGNATION D'UN ELU EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE DANS LA COMMUNE	15
D020 – DESIGNATION D'UN ELU EN CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE ROUTIERE-----	15
D021 – DESIGNATION D'UN ELU EN CHARGE DE SECURITE CIVILE-----	16
D022 – DESIGNATION D'UN ELU EN CHARGE DE LA SURETE POUR L'AERODROME PAUL METAIRIE -----	16
D023 – RÉGIME INDEMNITAIRE DES ÉLUS-----	16

**D001 – ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) ET  
COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ACHAT PUBLIC (CCAP)**

Vu les dispositions de l'article L.1414-2 du code général des collectivités territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres (CAO) est composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du même code,

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant que ***la commission d'appel d'offres d'une commune de plus de 3 500 habitants doit comporter, en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.***

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Le Conseil municipal décide de procéder, ***au scrutin de liste à la représentation proportionnelle en plus fort reste***, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

Ces mêmes membres siégeront à la ***Commission Consultative de l'Achat Public (CCAP)*** pour les marchés publics en deçà des seuils de procédure formalisée et pour les marchés publics dont la transmission au contrôle de légalité est obligatoire, eu égard aux seuils européens de passation des marchés publics.

Chaque liste présente ainsi des candidats titulaires et suppléants.

Après un premier tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....33
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés .....33
- e. Majorité absolue .....17

LES LISTES (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. BEAUPERE	5	Cinq
Mme GRELET-CERTENAIS	28	Vingt-huit

Ainsi, les conseillers municipaux suivants sont désignés pour siéger à la Commission d'appel d'offres et à la Commission consultative de l'achat public (CCAP)

Commission d'appel d'offres (5 titulaires et 5 suppléants / 4+1)	
Titulaires	Suppléants
Claude Jaunay	Amadou Kouyaté
Michèle Juguin-Laloyer	Michel Langlois
Françoise Rachet	Sandrine Boigné
Pascal Ribot	Stéphanie Dubois-Gasnot
Christophe Beaupère	Sylviane Delhommeau

## **D002 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner les élus suivants :

Le Conseil municipal peut décider de créer des commissions municipales. Elles sont chargées d'examiner des questions portant sur des affaires d'intérêt local dans différents domaines.

Le Maire est président de droit de ces commissions mais peut en subdéléguer la présidence.

Afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée municipale, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle dans les communes de 1 000 habitants et plus, un siège au minimum revenant à chaque composante du conseil.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal :

- de créer les commissions municipales mentionnées ci-après,
- de désigner les élus municipaux qui siégeront au sein de ces commissions.

<b>DEMOCRATIE PARTICIPATIVE (6 + 2)</b>
Régis Dangremont
Carine Ménage
Nicolas Chauvin
Françoise Racht
Isabelle Loison
Dominique Bertin
Sylviane Delhommeau
Christine Fresneau

<b>TRANSITION ECOLOGIQUE ET URBANISME DURABLE (9 + 2)</b> <b>Urbanisme – Tourisme local durable</b> <b>– Bâtiments communaux – Espaces verts</b>
Nicolas Chauvin
Régis Dangremont
Claude Jaunay
Sandrine Boigné
Hernani Teixeira
Géraldine Lecomte-Denizet
Pascal Ribot
Mickaël Moreau-Chauvin
Willy Chéneau
Christophe Beaupère
Sylviane Delhommeau

<b>COMMISSION MOBILITE (9 + 2)</b>
Claude Jaunay
Jean-Pierre Guichon
Hernani Teixeira
Nicolas Chauvin
Stéphanie Dubois-Gasnot
Géraldine Lecomte-Denizet
Olivier Besnard
Willy Chéneau
Guillaume Culorier
Nicolas Magué
Christine Fresneau

<b>COMMISSION CULTURE (10 + 3)</b> <b>Animation patrimoniale et culturelle</b> <b>- Cinéma - Ecole de musique - Bibliothèque</b>
Carine Ménage
Michel Langlois
Michèle JuguinLaloyer
Françoise Rachet
Jean-Pierre Guichon
Myriam Plard
Willy Chéneau
Sandra Chevalier
Mickaël Moreau-Chauvin
Guillaume Culorier
Christophe Beaupère
Christine Fresneau
Jocelyn Chevré

<b>SOLIDARITE (7 + 2)</b> <b>CCAS – Action sociale – Logements – Handicap</b> <b>– Economie sociale et solidaire – Tranquillité publique</b>
Michel Langlois
Françoise Rachet
Sandrine Boigné
Pascal Ribot
Yasmina El Alaoui
Michèle Juguin-Laloyer
Sandra Chevalier
Christine Fresneau
Sylviane Delhommeau

<b>ACTION ECONOMIQUE LOCALE (5 + 1)</b> <b>Commerce et artisanat – Droits de place – Marchés et foires</b>
Patricia Méterreau
Régis Dangremont
Michel Langlois
Stéphanie Dubois-Gasnot
Mickaël Moreau-Chauvin
Jocelyn Chevré

<b>VILLE SPORTIVE (7 + 2)</b> <b>Politique sportive – Associations sportives</b>
Amadou Kouyaté
Hernani Teixeira
Stéphanie Dubois-Gasnot
Géraldine Lecomte-Denizet
Mickaël Moreau-Chauvin
Natacha Dezé
Abdelhadi Masloh
Jocelyn Chevré
Sylviane Delhommeau

<b>BIEN GRANDIR A LA FLECHE (8 + 2)</b> <b>Jeunesse – Education – Ecoles</b> <b>– Conseil municipal enfants – Restauration scolaire</b>
Michèle Juguin-Laloyer
Sandrine Boigné
Isabelle Loison
Myriam Plard
Sandra Chevalier
Dominique Bertin
Annick Pauvert
Natacha Dezé
Christophe Beaupère
Nicolas Magué

<b>LA FLECHE POUR TOUS LES AGES (6 + 2)</b> <b>Intergénération – Fêtes et cérémonies</b> <b>– Comité des fêtes – Pôle Séniors</b>
Françoise Rachet
Olivier Besnard
Pascal Ribot
Yasmina El Alaoui
Dominique Bertin
Annick Pauvert
Christine Fresneau
Jocelyn Chevré

<b>SERVICES AU PUBLIC (9 + 2)</b> <b>Eau et assainissement – Eclairage public</b> <b>– Accessibilité – Voirie</b>
Claude Jaunay
Régis Dangremont
Nicolas Chauvin
Jean-Pierre Guichon
Sandrine Boigné
Pascal Ribot
Willy Chéneau
Natacha Dezé
Yasmina El Alaoui
Sylviane Delhommeau
Jocelyn Chevré



<b>VIVRE ENSEMBLE (7 + 2)</b> <b>Vie associative – Relations internationales</b> <b>– Comité de jumelage</b>
Amadou Kouyaté
Patricia Méterreau
Isabelle Loison
Olivier Besnard
Yasmina El Alaoui
Guillaume Culorier
Abdelhadi Masloh
Nicolas Magué
Christophe Beaupère

<b>FINANCES (11 + 3)</b> <b>Budgets participatifs</b>
Régis Dangremont
Carine Ménage
Michel Langlois
Patricia Méterreau
Nicolas Chauvin
Amadou Kouyaté
Françoise Rachet
Claude Jaunay
Jean-Pierre Guichon
Yasmina El Alaoui
Dominique Bertin
Christophe Beaupère
Sylviane Delhommeau
Nicolas Magué

<b>TRANSITION NUMERIQUE (5 +1)</b>
Jean-Pierre Guichon
Carine Ménage
Michèle Juguin-Laloyer
Hernani Teixeira
Guillaume Culorier
Nicolas Magué

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**D003 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DU POLE SANTE SARTHE ET LOIR**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner les élus suivants :

<b>CONSEIL DE SURVEILLANCE</b>
Nadine GRELET-CERTENAI
<b>CONSEIL DE VIE SOCIALE DES EHPAD DE LA FLECHE</b>
Françoise RACHET

**ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

**D004 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DU CONSEIL DE VIE SOCIALE  
DE L'IME VAL DE LOIR**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner l'élu suivant :

<b>CONSEIL DE VIE SOCIALE IME VAL DE LOIR</b>
Michel LANGLOIS

**ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

**D005 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DE SARTHE HABITAT**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner les élus suivants :

<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	
Michel LANGLOIS	
<b>COMMISSION D'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS</b>	
Titulaire	Suppléant
Michel LANGLOIS	Françoise RACHET

**ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

**D006 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DE LA SECOS**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner l'élu suivant :

<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SECOS</b>
Nicolas CHAUVIN

**ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

## **D007 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LOIR**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner les élus suivants :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Claude JAUNAY	Nicolas CHAUVIN
Willy CHENEAU	Géraldine LECOMTE-DENIZET

### **ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

## **D008 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DE NATURA 2000**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner les élus suivants :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Nicolas CHAUVIN	Claude JAUNAY

### **ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

## **D009 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DU COMITE D'ACTION ET DE DEFENSE DES VICTIMES DES INONDATIONS DU LOIR (CADVIL)**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner l'élu suivant :

<b>COMITE D'ACTION ET DE DEFENSE DES VICTIMES DES INONDATIONS DU LOIR (CADVIL)</b>
Claude JAUNAY

### **ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

## D010 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE) DU SAGE LOIR

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner l'élu suivant :

COMMISSION LOCALE DE L'EAU	
Claude JAUNAY	

### ADOPTE A LA MAJORITE

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

## D011 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRÉ

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner les élus suivants :

LYCEE POLYVALENT D'ESTOURNELLES DE CONSTANT	
Titulaires	Suppléants
Nicolas CHAUVIN	Michel LANGLOIS
Jean-Pierre GUICHON	Isabelle LOISON

COLLEGE LE VIEUX CHENE	
Titulaire	Suppléant
Isabelle LOISON	Annick PAUVERT

COLLEGE LE PETIT VERSAILLES	
Titulaires	Suppléants
Natacha DEZE	Myriam PLARD
Stéphanie DUBOIS-GASNOT	Dominique BERTIN

### ADOPTE A LA MAJORITE

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

## D012 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DES CONSEILS D'ECOLES PUBLIQUES

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner les élus suivants :

ECOLES MATERNELLES	
André Fertré	Annick PAUVERT
Pape Carpentier	Isabelle LOISON

### ECOLEES PRIMAIRES

André Fertré	Sandra CHEVALIER
Descartes	Dominique BERTIN

### GROUPES SCOLAIRES

Jules Ferry	Michèle JUGUIN-LALOYER
Lazare de Baïf	Myriam PLARD
Léo Delibes	Sandrine BOIGNE
Pasteur	Natacha DEZE

#### **ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

### **D013 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DE LA CAISSE DES ECOLES**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner les élus suivants :

#### CAISSE DES ECOLES

Michèle JUGUIN-LALOYER
Natacha DEZE
Sandrine BOIGNE
Isabelle LOISON
Myriam PLARD

#### **ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

### **D014 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE D'ANIMATION ET CULTURE « LE CARROI »**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner les élus suivants :

#### CENTRE D'ANIMATION ET CULTURE "LE CARROI"

Carine MENAGE
Michel LANGLOIS
Sandra CHEVALIER

#### **ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

**D015 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DU  
COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner l'élue suivante :

**COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

Patricia METERREAU

**ADOpte A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

**D016 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DU COMITE HYGIENE, SECURITE ET  
CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT) ET COMITE TECHNIQUE (CT)**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner les élus suivants :

Titulaires	Suppléants
Nadine GRELET-CERTENAIS	Dominique BERTIN
Patricia METERREAU	Olivier BESNARD
Carine MENAGE	Isabelle LOISON
Michel LANGLOIS	Françoise RACHET

**ADOpte A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

**D017 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN  
DE L'AGENCE DES TERRITOIRES DE LA SARTHE (ATESART)**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner les élus suivants :

**AGENCE DES TERRITOIRES DE LA SARTHE (ATESART)**

Carine MENAGE

Jean-Pierre GUICHON

**ADOpte A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

**D018 – DESIGNATION D'ELUS AU SEIN DE LA  
COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner l'élue suivante :

**COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)**

Patricia METERREAU

**ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

**D019 – DESIGNATION D'UN ELU EN CHARGE  
DES QUESTIONS DE DEFENSE DANS LA COMMUNE**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner l'élue suivante :

**ELU EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE DANS LA COMMUNE**

Michel LANGLOIS

**ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

**D020 – DESIGNATION D'UN ELU  
EN CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE ROUTIERE**

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner l'élue suivante :

**ELU EN CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE ROUTIERE**

Michel LANGLOIS

**ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

## D021 – DESIGNATION D'UN ELU EN CHARGE DE SECURITE CIVILE

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner l' élu suivant :

### ELU EN CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE CIVILE

Michel LANGLOIS

#### **ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

## D022 – DESIGNATION D'UN ELU EN CHARGE DE LA SURETE POUR L'AERODROME PAUL METAIRIE

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner des membres délégués pour siéger au sein de différents organismes extérieurs pour représenter la Ville de La Flèche.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de désigner l' élu suivant :

### ELU EN CHARGE DE LA SURETE POUR L'AERODROME PAUL METAIRIE

Michel LANGLOIS

#### **ADOPTE A LA MAJORITE**

**5 ABSTENTIONS** (M. Beaupère, pouvoir à Mme Delhommeau, Mme Delhommeau, M. Chevré, Mme Fresneau, M. Magué)

## D023 – RÉGIME INDEMNITAIRE DES ÉLUS

Le régime indemnitaire des élus est calculé en fonction de l'importance de la collectivité d'une part, et de majorations possibles prévues par la loi, d'autre part.

Le calcul a été modifié, il est donc nécessaire de procéder par étapes.

### **1<sup>ère</sup> étape : Calcul de l'enveloppe indemnitaire disponible**

<b>strate 10 000 à 20 000 habitants</b>			
Indemnité de base de maire	Indice 1027	65 % x 1 maire	65 %
Indemnité de base d'adjoints	Indice 1027	27,50 % x 9 adjoints	247,50 %
<b>Total Indice 1027</b>			<b>312,50 %</b>

### **2<sup>ème</sup> étape : Répartition de l'enveloppe pour le conseil municipal**

*Postulat* : la Maire prend l'intégralité de son indemnité.

Maire	Indice 1027	65 % x 1	65 %
Adjoints (9)	Indice 1027	24,42 % x 9	219,78 %
Conseillers municipaux délégués (2)	Indice 1027	6 % x 2	12 %
Conseillers municipaux (21)	Indice 1027	0,74 % x 21	15,72 %
<b>Total Indice 1027</b>			<b>312,50 %</b>



### **3<sup>ème</sup> étape : Application des majorations**

La Ville de La Flèche est chef-lieu d'arrondissement soit une majoration de + 20 %

Maire	Indice 1027	20 % de 65 %	13 % x 1	13 %
Adjoints (9)	Indice 1027	20 % de 27,50 %	5,5 % x 9	49,50 %
<b>Total Indice 1027</b>				<b>62,50 %</b>

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- de répartir les 62,50 % de la façon suivante :

Maire	12,85 %	12,85 % x 1	12,85 %
Conseillers municipaux délégués (2)	4,28 %	4,28 % x 2	8,56 %
Conseillers municipaux (21)	1,32 %	1,32 % x 21	27,72 %

- de valider le régime indemnitaire des élus à compter du 26 mai 2020 de la façon suivante :

Maire	Indice 1027	65 % + 12,85 %	77,85 %
Adjoints (9)	Indice 1027	24,42 %	24,42 %
Conseillers municipaux délégués (2)	Indice 1027	6 % + 4,28 %	10,28 %
Conseillers municipaux (21)	Indice 1027	0,74 % + 1,32 %	2,06 %

L'enveloppe budgétaire prévue au budget prévisionnel 2020 reste identique.

À noter que dans le calcul, la majoration possible au titre des villes bénéficiaires de la Dotation Solidarité Urbaine (DSU) n'est pas utilisée.

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.***

Le secrétaire de séance,

Guillaume CULORIER